

FICHE FORMATION – ISNI Chalon-sur-Saône

Formation, dispensée sur 2 ans, validée par un diplôme d'état (Bac + 2) :
« Technicien supérieur du transport international et de la logistique portuaire, transport fluvial »

Cette formation est Inscrite au Répertoire National des Certifications Professionnelles des diplômes de l'enseignement supérieur, dispensée par le CNAM (Conservatoire National des Arts et Métiers), et le diplôme est délivré sous l'autorité du Ministère de l'Education nationale, de la Recherche et de la Technologie.

DEBOUCHES DE LA FORMATION :

Créé en 2010, l'ISNI est une section de l'ITIP (Institut National des Transports Internationaux et des Ports), rattaché au CNAM en Bourgogne.

Cette formation a pour spécificité de former :

- des logisticiens maîtrisant l'intermodalité et sachant intégrer le mode fluvial dans la problématique logistique des entreprises :
 - responsables d'exploitation ou technico-commerciaux (chez les auxiliaires de transport, dans les compagnies de navigation, dans les ports fluviaux ou fluvio-maritimes)
 - responsables de transport chez les chargeurs
 - agents de transit
- aux métiers du tourisme fluvial (bateaux-hôtels – bateaux promenade, chargés de promotion et de développement « tourisme et transport fluvial »...)
- des chefs d'entreprise de transport fluvial

DUREE DE LA FORMATION :

2 années, découpées en 4 semestres, dont 1 en stage en entreprise.

MODALITES D'ACCES :

- être titulaire du baccalauréat ou niveau équivalent
- ou justifier de 3 années d'expérience dans le domaine du transport

Pour les personnes en reconversion et les demandeurs d'emploi, la formation est accessible en formation continue.

Il existe une possibilité de rémunération pour les demandeurs d'emploi (sous certaines conditions) par le Conseil Régional.

ENSEIGNEMENTS :

Du transport de conteneurs au transport international des marchandises en passant par le transport de marchandises dangereuses, la formation est encadrée par des spécialistes navigants.

Parallèlement, les étudiants auditeurs suivront une initiation :

- au code de conduite fluviale,
- à la conduite fluviale,
- aux premiers secours = formation PSC (Prévention et Secours Civiques)
- ainsi qu'à la prévention incendie (manipulation d'extincteurs).

COÛT DE LA FORMATION :

Frais d'inscription : 500 € pour les étudiants en formation initiale.

Frais de convention pour les entreprises : 2 000 €

ETABLISSEMENT DISPENSANT LA FORMATION ET RENSEIGNEMENTS :

CNAM en Bourgogne
ISNI Chalon-sur-Saône
2 rue Thomas Dumorey
71100 Chalon-sur-Saône
Tél : 03 85 48 54 08
cnamchalon@cnambourgogne.fr